

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Objet :

**RLI Les Sablières
Convention Mission Référent Unique**

N° : D - 2022 - 07 - 04 - 09

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Thierry LOPEZ, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS.

Procurations : M. Bernard GUERRERE à M. René COUSIN, Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Solène PELLE à M. Olivier MONROS, M. Julien RIBES à M. Yann RAMIREZ.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de renouveler la convention de mise en œuvre dans le cadre de la mission de référent unique 2022-2023 en partenariat avec le RLI Les Sablières.

Il précise que pour cette nouvelle année, le Conseil départemental a signé une convention de 12 mois du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 et la convention proposée à la commune est donc également basée sur la même durée.

Le référent unique tient en mairie une permanence par semaine (les jeudis de 9h à 12h). La participation financière de la commune est de 0.40 €/habitant et 55 € par bénéficiaire RSA accompagné sur l'année.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 6 procurations,

Approuve les termes de la convention de mise en œuvre des missions du référent unique sur le territoire de la commune présentée et,

Autorise Monsieur le Maire à la signer avec le RLI Les Sablières.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 034-213401359-20220704-D2022_07_04_009-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **7 JUIL 2022**
Et publication ou notification
Du **08 JUIL 2022**
Le Maire :



Jean-François GUIBBERT